

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 91 (1965)  
**Heft:** 14: Epuration des eaux usées - Sauvegarde des eaux naturelles - Incinération des ordures, fascicule no 2

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les 15 jours

## ORGANE OFFICIEL

de la Société suisse des ingénieurs et des architectes  
de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes (SVIA)  
de la Section genevoise de la SIA  
de l'Association des anciens élèves de l'EPUL (Ecole polytechnique  
de l'Université de Lausanne)  
et des Groupes romands des anciens élèves de l'EPF (Ecole poly-  
technique fédérale de Zurich)

## COMITÉ DE PATRONAGE

Président: E. Martin, arch. à Genève  
Vice-président: E. d'Okolski, arch. à Lausanne  
Secrétaire: S. Rieben, ing. à Genève

### Membres:

Fribourg: H. Gicot, ing.; M. Waeber, arch.  
Genève: C. Bovet, ing.; Cl. Grosgrin, arch.; J.-C. Ott, ing.  
Neuchâtel: J. Béguin, arch.; R. Guye, ing.  
Valais: G. de Kalbermatten, ing.; D. Burgener, arch.  
Vaud: A. Chevalley, ing.; A. Gardel, ing.;  
M. Renaud, ing.; J.-P. Vouga, arch.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

de la Société anonyme du « Bulletin technique »

Président: D. Bonnard, ing.  
Membres: Ed. Bourquin, ing.; G. Bovet, ing.; M. Bridel; J. Favre,  
arch.; A. Robert, ing.; J.-P. Stucky, ing.  
Adresse: Avenue de la Gare 10, Lausanne

## RÉDACTION

D. Bonnard, E. Schnitzler, S. Rieben, ingénieurs; M. Bevilacqua,  
architecte  
Rédaction et Editions de la S.A. du « Bulletin technique »  
Tirés à part, renseignements  
Avenue de Cour 27, 1000 Lausanne

## ABONNEMENTS

1 an . . . . .	Suisse	Fr. 40.—	Etranger	Fr. 44.—
Sociétaires . . . . .	»	» 33.—	»	» 2.50
Prix du numéro . . . . .	»	» 2.—	»	»

Chèques postaux: « Bulletin technique de la Suisse romande »,  
N° 10 - 5775, Lausanne

Adresser toutes communications concernant abonnement, vente au  
numéro, changement d'adresse, expédition, etc., à: Imprimerie  
La Concorde, Terreaux 29, Lausanne

## ANNONCES

Tarif des annonces:	
1/1 page . . . . .	Fr. 335.—
1/2 » . . . . .	» 200.—
1/4 » . . . . .	» 102.—
1/8 » . . . . .	» 52.—

Adresse: Annonces Suisses S.A.  
Place Bel-Air 2. Tél. (021) 22 33 26. 1000 Lausanne et succursales



## SOMMAIRE

Faut-il protéger les eaux naturelles contre la pollution? par Y. Maystre, ingénieur cantonal, Genève.  
Assainissement de la ville de Genève, par Heinz Weisz, ingénieur civil diplômé EPF, SIA, Genève.  
Utilisation de nouvelles techniques dans les installations d'assainissement du canton de Genève, par F. Lancoud, chef du Service de l'assai-  
nissement, au Département cantonal des travaux publics, Genève.  
L'utilisation du Rhône pour le transport des ordures et des boues résiduelles de l'usine d'épuration des eaux usées d'Aire, par Edmond  
Pingeon, ingénieur-conseil.  
Bibliographie. — Divers. — Carnet des concours. — Documentation générale. — Nouveautés, informations diverses.

## FAUT-IL PROTÉGER LES EAUX NATURELLES CONTRE LA POLLUTION ?

par Y. MAYSTRE, ingénieur cantonal, Genève.

Président de l'Association romande pour la protection des eaux et de l'air

L'épuration des eaux usées est-elle une fin en soi ?  
Il importe de mesurer l'importance de cette tâche au  
sein des activités multiples de la société industrielle  
moderne pour lui accorder la place qu'elle doit avoir.  
Car l'épuration des eaux usées n'est ni la panacée à  
tous les maux de l'urbanisation ni un problème mineur  
subordonné à tous les intérêts économiques particuliers.

Les eaux usées ménagères et industrielles constituent  
le plus gros contingent de déchets rejetés par une agglomé-  
ration: une population de 100 000 habitants rejette  
en moyenne 50 000 m<sup>3</sup> d'eau ménagère par jour. L'eau  
usée, comme son nom l'indique, a été utilisée pour les  
besoins domestiques et industriels. Les matières orga-  
niques, les germes de toute nature, les poussières, les  
hydrocarbures, les sels et autres composés chimiques  
souvent toxiques que l'industriel, comme la ménagère,  
utilise chaque jour, les excréments solides et liquides,  
enfin même des déchets solides sont charriés par les  
eaux usées, qui constituent le véhicule idéal pour

l'évacuation continue et rapide. On conçoit aisément  
que le flot des eaux usées se déversant dans un lac  
ou dans un cours d'eau altère les conditions générales  
de la vie de ces milieux aquatiques. La nature vivante  
a un étonnant pouvoir d'assimilation et a pu, pendant  
des siècles, résister à de tels apports. Mais leur augmen-  
tation dans des proportions inouïes a fini par renverser  
la balance. Et aujourd'hui, ces milieux vivants présen-  
tent la même inertie face à leur protection que précé-  
demment ils en présentaient face à leur dégradation.  
Pas plus qu'un individu qui s'est abandonné à l'alcool  
ne se rétablit en arrêtant brusquement de boire, les  
cours d'eau et surtout les lacs ne retrouveront leur  
pureté de jadis à la suite des travaux de collecte, d'éva-  
cuation et d'épuration des eaux usées. Il faudra faire  
plus et cela coûtera très cher. Pour l'instant, il faut  
néanmoins faire, de toute urgence, les premiers travaux  
pour arrêter l'empoisonnement des eaux. Car ce n'est  
pas une question de gros sous, c'est une question de